



24 septembre 2020

Adaptations structurelles au Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

Deux nouveaux services pour les routes nationales et deux sections juridiques distinctes

Les enjeux actuels et futurs imposent quelques adaptations des structures du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE) dans le domaine des routes nationales. Ainsi, le Conseil d'Etat a décidé de détacher l'actuelle Unité territoriale III du Service de la mobilité (SDM) pour en faire un service à part entière. Par ailleurs, l'actuel Office de construction des routes nationales (OCRN) deviendra lui aussi un service du département. L'actuelle section juridique du Service administratif et juridique (SAJMTE) sera organisée en deux entités distinctes afin de répondre à la complexification des dossiers et aux défis importants découlant des domaines d'activité du département.

L'Unité territoriale III (UT-III) gère l'ensemble du réseau des routes nationales sur le territoire cantonal pour le compte de la Confédération, qui en assume l'entier des coûts. La complexité des tâches et la croissance des activités de cette entité nécessite une structure autonome. Celle-ci a en effet connu une croissance de 40% de ses activités en 2020 après la reprise de la route du Grand St-Bernard et du tronçon Gampel-Goppenstein dans le réseau des routes nationales. Cette croissance va se poursuivre au cours des prochaines années, l'UT-III devant exploiter les nouveaux tronçons consécutifs à l'achèvement progressif du réseau. A terme, cette entité sera constituée d'environ 150 collaborateurs. Ce changement structurel permettra également de répondre aux attentes de l'Office fédéral des routes (OFROU) en particulier pour ce qui concerne la gestion comptable. Le poste de chef de service sera prochainement mis au concours.

La nécessité d'autonomie est aussi à la base de la décision de transformer en service l'Office de construction des routes nationales (OCRN) ; l'actuel chef d'office Martin Hutter a été nommé chef de service. Il a pour tâche de mener à bien l'achèvement du réseau des routes nationales sur le territoire cantonal. Les synergies métier entre l'OCRN et l'UT-III sont nombreuses. Une fois un tronçon autoroutier mis en service, son entretien est assuré par l'UT-III. De plus, la transformation de l'actuel OCRN en un Service a pour conséquence que son rattachement administratif au SAJMTE devient obsolète.

Afin de répondre à la complexification des dossiers et aux défis importants découlant des domaines d'activité du département, le pôle juridique du SAJMTE sera organisé en deux sections. La première appelée « Mobilité et Dangers naturels » traitera les dossiers des entités constructrices du département et des communes dans les domaines précités. La seconde, « Biodiversité, Territoire et Environnement », s'occupera notamment des dossiers en rapport avec les domaines de l'environnement, du paysage et de l'aménagement du territoire. Cette nouvelle organisation interne du SAJMTE permettra de renforcer les synergies dans les domaines d'activités similaires, de maintenir l'efficacité et de garantir des



compétences juridiques pointues dans des domaines d'activités en constante évolution.

De plus, la Section « Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions (SeCC) » du SAJMTE sera organisée en trois groupes (Bas-Valais, Valais central et Haut-Valais). Une entité « support et administration » sera créée au sein du SAJMTE. Elle regroupera les domaines des ressources humaines, des finances, de l'administration, du Project Management Office (PMO), de la coordination informatique départementale et de la traduction.

Finalement, la Section « Secrétariat de la Commission cantonale de la signalisation routière (SCCR) » sera transférée du SDM au SAJMTE.

Ces adaptations structurelles ne nécessitent pas d'engagement de personnel supplémentaire et prendront effet au 1^{er} janvier 2021.

Personne de contact

Jacques Melly, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE), 027 606 33 00